

Monsieur le Président, je souhaiterais remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Directeur de la coordination Ramesh Rajasingham pour leur présentation.

Nous encourageons la poursuite des **efforts de désescalade**, afin d'arriver à la cessation des hostilités dans l'ensemble du pays.

Les chiffres du Civilian Impact Monitoring Project (CIMP) affichent une diminution du **nombre total de victimes civiles en 2019** comparé à 2018, passant de 2 049 en 2018 à 1 104 en 2019. Ceci est principalement dû à la diminution des frappes aériennes ayant entraîné des décès de masse, mais aussi en raison d'une diminution du nombre de décès dus aux tirs d'artillerie (« shelling ») ainsi qu'aux mines terrestres.

Nous espérons que **ces tendances** seront maintenues et que les **prochaines étapes dans le processus politique** auront été entamées dans les meilleurs délais, sous les auspices des Nations Unies. **Celui-ci doit être inclusif**, avec la participation significative des femmes et des jeunes reflétant la diversité ethnique, géographique, sociale et politique de la population du Yémen.

Néanmoins, n'oublions pas les **accords déjà conclus dont la mise en œuvre peine à être appliquée, comme c'est le cas pour l'Accord de Riyad**.

Nous appelons également à nouveau toutes les parties à mettre entièrement en œuvre **l'Accord de Stockholm**, y compris l'Accord d'Hodeidah, l'Accord sur l'échange de prisonniers ainsi que l'Accord sur Taiz.

**L'accès humanitaire** reste malaisé. L'environnement opérationnel pour les acteurs humanitaires au Yémen reste l'un des plus contraignants au monde, entraînant une ingérence dans les opérations humanitaires et des restrictions de mouvement qui s'ajoutent au conflit et à l'insécurité persistante. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. La Belgique est particulièrement préoccupée par les rapports selon

lesquels les Houthis exigent d'être maintenant payés 2% du budget de chaque projet humanitaire comme condition à leur aval.

La **situation économique et financière** reste aussi particulièrement préoccupante. La **Banque centrale** a besoin d'une **injection financière** de monnaie étrangère pour stabiliser le rial. La **corruption** dans les institutions yéménites n'aide pas et, selon le panel des experts du comité de sanctions sur le Yémen, cela pourrait poser une menace à la paix et la sécurité. L'annonce le 19 décembre que les autorités houthies de Sanaa ont interdit l'utilisation et l'échange des **nouveaux billets de banque** dans les zones sous leur contrôle constitue un nouveau fardeau pour les civils déjà fortement accablés, en particulier dans le nord du Yémen, et aggrave leur situation économique.

Nous encourageons aussi les Houthis à donner enfin accès **au pétrolier SAFER** afin de faciliter l'examen de la situation et d'éviter une possible catastrophe écologique.

Enfin, toutes les parties doivent respecter leurs obligations et leurs engagements découlant du **droit international humanitaire et, le cas échéant, du droit international des droits de l'Homme**. Nous sommes particulièrement préoccupés par la continuation **des violations graves des droits de l'enfant** et par des rapports selon lesquels les Houthis utilisent une politique de violence sexuelle contre des femmes qui sont politiquement actives dans les zones sous leur contrôle. Ceci est totalement inacceptable et doit cesser.

Je vous remercie.